

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT

AIN

**Nombre de conseillers**

- En exercice : 19  
- Présents : 17  
- Votants : 19  
- Absents : 02  
- Exclus : 00

**Objet : Election des  
représentants au  
Comité Consultatif  
Communal des  
Sapeurs-Pompiers  
Volontaires**

**N° : 2026-17**

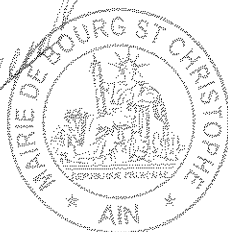
Accusé de réception  
en préfecture

001-210100541-  
20260322-  
delib202617-DE

Date de réception  
préfecture :  
24/03/2026

Et publication sur  
le site de la  
commune le

24/03/2026



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **BOURG-SAINT-CHRISTOPHE**

Séance du vingt-deux mars deux mil vingt-six

Date de convocation : 18 mars 2026

Date d'affichage : 18 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars à 10h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit de la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard PERRET, Maire.

**Etaient présents** : Bernard PERRET, Eric CHANAVAT, Séverine CHAUSSENDE, Daniel CHEVALLIER, Françoise DA SILVA, Moïse DA SILVA, Marjorie DE BARROS, André FAVRE, Mickaël GUERIN, Marc JANODY, Jacques MARCY, Patrick MOUSSERIN, Barbara PERNIN, Camille PESTEL, Séverine PIOT, Laëtitia SAPET, Raphaëlle TEULET

**Etaient excusés et ont donné pouvoir** :

Mathieu ARIAS pouvoir à Françoise DA SILVA  
Estelle JANIN pourvoir à Camille PESTEL

**Absent excusé** : Néant

**Absent** : Néant

**Secrétaire de séance** : Patrick MOUSSERIN

Le Maire indique que conformément à l'article 4 de l'arrêté ministériel en date du 7 novembre 2005 portant organisation des Comités Consultatifs des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCCSPV), le conseil municipal doit désigner, suite au renouvellement des conseils municipaux, les représentants de la commune au sein du CCCSPV. Le CCCSPV est présidé par le maire de la commune.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité désigne les représentants du CCCSPV :

- Président : le Maire, Bernard PERRET
- Madame Françoise DA SILVA, représentante de d'administration titulaire
- Monsieur Marc JANODY, représentant de d'administration titulaire
- Monsieur Moïse DA SILVA, représentant de d'administration titulaire

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,  
Bernard PERRET

